

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Stage-de-2de-GT-une-note-de-service-attendue-qui-ne-dit-presque-rien>



École & société

Stage de 2de GT : une note de service attendue qui ne dit (presque) rien

- Éducation - Les lycées -

Publication date: jeudi 4 avril 2024

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le temps passe et nous rapproche chaque jour un peu plus du début de la période de quinze jours de la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire pour l'ensemble des élèves de seconde générale et technologique. La note de service encadrant ces stages est parue au BO il y a quelques jours. Les informations pour les élèves, les parents et les personnels arrivent au compte-goutte mais ne rassurent pas.

Quelle organisation ?

Le voile se lève petit à petit sur l'organisation de la période de stage des élèves de seconde même si bon nombre d'interrogations demeurent. La note de service évoque notamment un accompagnement des équipes dans la recherche et le choix des lieux d'implantation en lien avec les familles. On voit mal comment et sur quel temps cette implication va pouvoir s'effectuer.

La plate-forme *1jeune1solution* prévue pour mettre le milieu de l'entreprise en lien avec les jeunes déçoit. Le trop peu d'offres, qui en fonction des territoires se réduisent à peau de chagrin, laisse craindre que le stage de seconde soit une répétition de stage de 3e pour les parents sans réseau qui représentent la grande majorité des familles.

En outre, une exploitation pédagogique est prévue en classe de première. Or, avec des enseignants qui auront changé et qui ne connaîtront pas les élèves l'année suivante, la pertinence de ce travail de restitution après les vacances d'été interroge.

Quid des élèves sans stage ?

On sait que les élèves n'ayant pas trouvé de stage seront accueillis pour effectuer des recherches documentaires pour affiner leur projet d'orientation au sein de leur établissement. Une nouvelle fois, beaucoup de questions se posent quand on sait que les enseignants seront mobilisés pour la correction du baccalauréat et que les lycées seront réquisitionnés pour être centres d'examen. Par ailleurs, ce n'est pas le rôle des professeurs documentalistes d'organiser la garderie de ces élèves, pas plus que des retraités dont des recrutements sont envisagés dans certaines académies...

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, si la découverte du milieu professionnel peut représenter un acte majeur dans le cadre de la construction d'un véritable parcours d'orientation, un stage impensé et organisé sur le tard sans véritable temps et travail de fond dédié aura du mal à dépasser le stade de l'occupationnel.

En attendant, les enseignants (probablement les professeurs principaux) vont, entre autres, devoir récupérer des conventions de stage, assurer un suivi de stage, organiser son exploitation pédagogique... tout ça sans aucune rémunération supplémentaire. La mission n'attire plus... pas sûr qu'en chargeant la barque, on trouve davantage de volontaires.